

# Comment se déroule la vie en classe ?



*Lucille, 14 ans, scolarisée en milieu ordinaire depuis la maternelle, est aujourd'hui en 4<sup>e</sup> au collège Ubelka-d'Auriol (Bouches-du-Rhône), accompagnée d'Élisabeth Montanier.*



*Lucille à la sortie de l'école avec sa maman.*

*Photo ci-contre : Lucille en classe.*

## Témoignage

**d'Élisabeth Montanier,**  
enseignante spécialisée du SAAAIS Arc-en-ciel à Marseille, en charge de Lucille.

« Je suis enseignante spécialisée pour déficients visuels et aveugles. J'exerce au sein du SAAAIS de l'Institut des jeunes aveugles l'Arc-en-ciel à Marseille. J'interviens cette année auprès de cinq élèves : deux aveugles, dont Lucille, et trois déficients visuels. Dans le service, nous travaillons en équipe pluridisciplinaire. Des projets individuels sont réalisés pour chaque élève. Les élèves intégrés suivent les mêmes cours que les autres élèves, avec parfois des aménagements de la présence d'un(e) AVS pour leur décrire les documents, dicter ce qui est au tableau, porter le matériel lourd et encombrant, favoriser le contact avec les autres élèves...

Au mois de juin et à la prérentrée, il est essentiel que je rencontre tous les enseignants et l'AVS de chaque enfant pour leur présenter l'élève, ses besoins spécifiques et répondre à leurs questions. Je prends alors les manuels scolaires et un maximum de documents pour les faire adapter en gros caractères ou en braille à l'institut. Le nombre de mes interventions dans l'établissement scolaire dépend de chaque élève. Je travaille régulièrement en individuel avec chaque élève pour leur permettre :

- d'acquérir les techniques palliatives-braille (intégral, abrégé, mathématique), tracés de schémas et de géométrie en relief ou en "noir", clavier Azerty, appareils informatiques adaptés ;
  - de lire des schémas, graphiques ou cartes qui demandent du temps pour l'exploration, le repérage et la mémorisation des informations données ;
  - de travailler la méthode pour optimiser leurs compétences, la mémorisation et l'organisation.
- J'assiste en classe à certains cours pour observer

comment les élèves appliquent ces techniques palliatives et les guider. Cela me permet de repérer leurs difficultés pour y pallier et de faire le point en direct avec l'enseignant, mais aussi d'être le porte-parole de l'élève, qui n'ose pas toujours dire ses difficultés.

Je vois très régulièrement les enseignants et les AVS pour savoir comment cela se passe en classe, j'essaie de répondre à leurs questions et de voir avec eux comment l'élève peut participer au mieux aux activités. J'adapte les documents et les évaluations en braille ou en gros caractères.

Trois fois par an dans l'établissement scolaire, des réunions d'équipe éducative sont organisées avec les parents pour faire le bilan et redéfinir les objectifs. C'est aussi en équipe que sont élaborées les demandes de matériel pédagogique adapté et d'intervention d'AVS ainsi que la poursuite de la prise en charge par notre service SAAAIS.

L'intégration scolaire présente de nombreux avantages, en particulier en matière de socialisation. Elle permet également à tous les élèves d'une classe, ou d'une école, d'être sensibilisés et d'accepter la "différence". Cependant, elle a ses limites. Il est important que le jeune déficient visuel ne se sente pas "décalé" et en difficulté. Cela nécessite une bonne écoute de la famille, de l'enseignant spécialisé, de l'AVS et des enseignants de la classe. L'anticipation et la disponibilité des adultes sont primordiales.

Pour un enfant aveugle en CP, l'apprentissage du braille n'est pas facile à cause des méthodes utilisées, du rythme et du nombre d'élèves en classe ordinaire. Il en est de même pour des jeunes qui perdent la vue et doivent apprendre le braille.

L'intégration scolaire demande beaucoup d'efforts de concentration et d'adaptation, et les élèves déficients visuels sont parfois très fatigués, pour ne pas dire épuisés. Ils peuvent, avec moi en individuel, "souffler", être écoutés, travailler à leur rythme. Il est parfois nécessaire pour certains de poursuivre durant un an ou deux leur scolarité à l'intérieur de l'institut Arc-en-ciel en petits groupes.

Cela leur permet d'être plus performants dans les techniques palliatives et de reprendre confiance en eux, de s'identifier à des jeunes ayant le même handicap. Pour que l'intégration soit réussie, la prise en charge par un service spécialisé est essentielle et doit se mettre en place le plus tôt possible. L'aide spécialisée ne doit pas être négligée en école maternelle ordinaire.

J'ai grand plaisir à travailler avec mes élèves, à les voir grandir, devenir de plus en plus autonomes et appréciés des autres élèves de leur classe. » ■

## Lexique

- **SAPEMAD** : Service d'assistance pédagogique aux élèves ou accidentés à domicile
- **SAAAIS** : Service d'aide à l'acquisition et à l'autonomie en intégration scolaire
- **AVS ou EVS** : auxiliaire ou emploi de vie scolaire